

Comment participer aux dispositifs d'ouverture culturelle ? Comment les mettre en oeuvre ? Une réponse est proposée à travers l'exemple du dispositif "artiste en résidence".

Cet article a pour but de promouvoir les dispositifs culturels proposés aux établissements et aux enseignants par la DRAC et la DAAC. Par l'exemple de l'action menée l'an passé au lycée Bernard Palissy de Maromme, vous pourrez peut-être envisager plus facilement de vous projeter et de candidater à ce type de dispositif, de réfléchir aux articulations possibles (organisation, articulation en accord avec les programmes et plus largement en accord avec les visées citoyennes de nos enseignements). Nul besoin de vous convaincre des apports permis par la mise en oeuvre de ces expériences collectives riches et porteuses.

<dl class='spip_document_1292 spip_documents spip_documents_left' style="float:left;">

